

PASS'SPORT LOISIRS : une aide qui s'est étoffée!



L'aide appelée « PASS'SPORT LOISIRS » qui s'est enrichie en 2015, afin d'offrir aux enfants des familles entrant dans les critères de ressources applicables, une participation aux **activités sportives et de loisirs**, est à la disposition des familles.

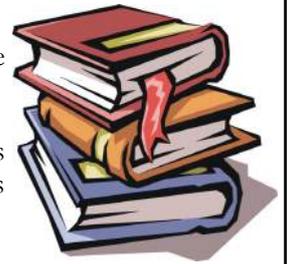
Après les sports et les activités : danse, football, équitation, tennis, tennis de table, pêche, judo et hand, le **djembé** est maintenant accessible, ainsi **qu'un abonnement à l'Ecole des Loisirs**. Ces deux avantages sont cumulables avec les inscriptions aux activités sportives.

Le montant des aides offre **une réduction de 30 à 60 €** sur les inscriptions.

Durant la saison 2014-2015, 28 enfants de Chef-Boutonne ont bénéficié de l'action, pour une dépense totale de 910 €. Les activités les plus concernées ont été la danse, le football et le judo.

Un document a été distribué à vos enfants à l'école. Munissez-vous en pour approfondir les conditions d'accès ou vous inscrire auprès du CCAS de Chef-Boutonne qui vous informera sur les plafonds de ressources et/ou montants des réductions applicables à votre situation.

Plus de renseignements, auprès de Maryse Cornette au CCAS ou par tél au 05 49 29 80 04.



Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales et qui désirent voter à Chef-Boutonne en 2016 doivent se présenter au service des élections à la mairie auprès d'Elodie Brunaud, avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois et ce, **avant le 31 décembre 2015**. Les personnes déjà inscrites doivent signaler à la mairie tout changement administratif (adresse, nom...).

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2016 et qui à la mi-décembre n'ont pas reçu de lettre les informant de leur inscription automatique sur la liste électorale de la commune, sont invités à prendre contact avec ce même service, afin de régulariser leur inscription.

Vous en êtes-vous aperçu ?

Depuis quelques semaines, le **ramassage des ordures ménagères** connaît un nouveau rythme de collectes sur toute la Communauté de Communes du Cœur du Poitou. A Chef-Boutonne, le camion passe désormais :

- **le lundi** aux Vaux et à Lussais, ainsi qu'au centre bourg, secteur situé à l'est de l'Avenue Auguste Gaud,
- **le mardi** au Maboué, ainsi qu'au centre bourg, secteur situé à l'ouest de l'Avenue Auguste Gaud et au lotissement de la Gare,
- **le jeudi** à la Chagnée, ainsi qu'au secteur situé à l'est de l'Avenue Auguste Gaud
- **le vendredi** au secteur situé à l'ouest de l'Avenue Auguste Gaud et au lotissement de la Gare.

Cette nouvelle organisation permet de mieux rationaliser le travail des ripeurs et ne change rien pour les utilisateurs.

L'aide au permis de conduire

Comme nous vous en avons déjà informés, le CCAS a créé en 2015, une « aide au permis de conduire » pour les jeunes **Chef-Boutonnais âgés de 18 à 25 ans**. Soumise à **conditions de ressources**, elle procure en 2 fois, une somme de 750 €, permettant de couvrir une partie du code et une autre de la conduite. Le secrétariat du **CCAS** peut vous renseigner plus amplement, y compris sur les heures de travail à effectuer en compensation, en appelant le **05 49 29 80 04**.

Un 1er bilan fait apparaître qu'un jeune a d'ores et déjà obtenu son code et qu'un second est en cours d'apprentissage du code.

Pour aller au bout de cette aide, il faut **faire preuve de motivation et d'un peu de sérieux**, tout en considérant **l'utilité du permis de conduire** qui favorise l'autonomie des bénéficiaires, mais aussi et surtout leur permet de trouver plus facilement un travail, et ce, à moindre coût. Si vous êtes prêts à tenter l'expérience, et à acquérir une vraie liberté au prix de petits efforts, nous sommes à votre disposition.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Piégeage des ragondins : une nouvelle campagne

Le Syndicat Mixte du Bassin de la Boutonne (SMBB) lance sa 5^{ème} campagne de piégeage de ragondins. Les personnes intéressées (**agriculteurs, riverains de la Boutonne, pêcheurs, associations...**) pour participer à cette opération et capturer des ragondins, limitant ainsi les dégâts causés aux berges de la Boutonne et aux cultures, ont **rendez-vous le 2 décembre, (8h30)** route de Pigeon Pierre, ferme de la famille Garcin. Contact : Pascal Voix du SMBB (06 30 69 03 57) ou à la mairie au 05 49 29 80 04.

Une nouvelle association à Chef Boutonne : « ANIMA SOIREE »



Créée en 2013, cette association est spécialisée dans l'organisation et l'animation de tous types d'événements, pour tout public (particuliers, comités d'entreprise, clubs sportifs...). Elle propose également une prestation photo et des sessions de formation «Photo» sur les bases (prises de vue, réglages, retouches...). A ce sujet, une réunion d'informations aura lieu le 6 novembre à 20h, à l'Espace Voltonia, salle des Sources. Renseignements auprès de Benoît : 06 50 36 26 43.

Appel aux scrutateurs volontaires! Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. La commune aura besoin de scrutateurs pour aider les dépouillements. Si vous êtes intéressé(e) pour participer à cette opération, merci de prendre contact avec Elodie Brunaud du service élections à la mairie. Tél 05 49 29 80 04.

Vente à l'enveloppe de l'« ancienne gendarmerie »

Les élus de la commune ont décidé de **vendre les locaux de l'ancienne brigade de la gendarmerie**, devenus vacants depuis le transfert de la gendarmerie à l'Espace Mérovée. Cette vente, ouverte à tous, se fera de la manière suivante :

3 visites programmées les : Vendredi 20 novembre de 15h à 17h, Samedi 21 novembre de 10h à 12h et Vendredi 27 novembre de 15h à 17h, permettront tout d'abord à chacun de connaître les lieux. Les personnes qui seraient alors intéressées pourront **faire une proposition écrite dans une enveloppe cachetée et la déposer à la mairie au plus tard le vendredi 11 décembre à 17h.**

Le même jour, à savoir **le 11 décembre à 18h**, salle du Conseil Municipal à la mairie, en présence de Maître Prestat, Notaire, Monsieur le Maire **procédera en public, à l'ouverture des enveloppes.** L'offre la mieux disante sera retenue. Le compromis de vente pourra alors être signé sur ces bases avec l'acquéreur et conformément au règlement.

Le règlement complet des conditions de vente est disponible sur www.chef-boutonne.fr et en mairie.

Pour plus de renseignements, merci de prendre contact avec la mairie au 05 49 29 80 04.



La Médiathèque Municipale propose un film de PlanèteD, suivi d'un débat avec Damien Artero et Nathalie Courtet

Nathalie Courtet, une ancienne ouvrière. 10 heures de travail par jour, peu d'argent. Et toujours, elle rêvait de voyager. Elle devint ainsi guide de montagne, mais rapidement elle indiqua que cela ne suffisait pas. Elle voulait l'Aventure avec un A. A comme « Aboutissement ». A comme « Arctique ». Sans connaissance préalable des milieux polaires, elle se lance dans un long voyage, seule pendant l'hiver, à travers les territoires de Laponie, sur ses skis : Finlande, Norvège, Suède. Elle doit parcourir 1200 km de glace et de neige en tirant un traîneau de 71 kilos.

Faire face à la tempête, au froid, effectuer des ascensions dangereuses. Exemple frappant d'auto-gestion, de réalisation personnelle et d'aventure en milieu extrême.

Cette belle soirée en perspective, vous est proposée le Jeudi 19 Novembre à 20h30 au Centre Culturel (Salle de cinéma).

Entrée : 2 euros. Plus de renseignements à la Médiathèque au 05 49 29 60 50.

Résultats des concours 2015



Le 2 octobre, les résultats du concours des Maisons Fleuries ainsi que ceux du concours Photos dont le thème était « Le Temps », ont été dévoilés ainsi que les lots offerts lors d'une **cérémonie publique** au Centre Culturel.

Lauréats du concours des maisons fleuries :

N°1 : Mme Marché Michéline, N°2 : Mr et Mme Baudouin J-Claude et N°3 : Mr et Mme Sitaud Henri.

Lauréats du concours photos : Le Prix Public et le 1er Prix ont été décernés à Mme Gerbaud Andrée pour sa photo intitulée : «Oeuvre du temps qu'il fait dans le temps qui dure».

Les 2ème et 3ème prix reviennent à Mr Neuillé Daniel pour 2 de ses photos : « Le temps est à l'orange » et « Vent à l'est à 7h45 ».

Les photos sont **visibles sur le site internet** de la commune : www.chef-boutonne.fr

Félicitations à tous !

D'ores et déjà, vous pouvez réfléchir au thème du Concours Photos 2016 : « **Promenades et Découvertes Chef-Boutonnaises** ».

Objet trouvé

Courant septembre, il a été trouvé **un vélo** sur le site du château. Si vous en êtes le ou la propriétaire ou si vous pensez le connaître, contactez la mairie.

De plus, régulièrement, différents objets : lunettes, clés, portefeuilles... sont trouvés sur la commune sans être réclamés! Dommage. Si tel est votre cas, n'hésitez pas à venir à la mairie, demander. Tél 05 49 29 80 04.



Médaille de la famille

Tout parent ayant élevé au moins quatre enfants peut postuler à l'attribution honorifique **de la Médaille de la Famille.**

La décision sera prise par arrêté préfectoral après enquête. Pour obtenir les informations nécessaires à cette demande, il suffit de se présenter à la mairie ou de contacter Maryse Cornette au CCAS avant le 30 novembre. Tél 05 49 29 80 04.

E-Sidoc ? C'est quoi ?

E-Sidoc donne la possibilité de **consulter le catalogue de la médiathèque municipale de Chef-Boutonne via internet**. Toute personne peut y accéder, sans obligation d'inscription. Pour cela, il suffit de taper l'adresse suivante : **http://0799984y.esidoc.fr**

Le fonds de la médiathèque est riche d'environ 13 000 documents (romans, biographies, documentaires, disques compacts, dvd...) pour les adultes, les adolescents et les enfants. Les collections sont régulièrement complétées par les documents de la Bibliothèque Départementale des Deux-Sèvres. E-sidoc permet une recherche documentaire attractive et précise grâce à un catalogue enrichi par des ressources extérieures (sites de dictionnaires et encyclopédies, des bibliothèques numériques, des images et des vidéos...). Il permet également de **suivre l'actualité des animations** de la médiathèque, et de découvrir des sites ou blogs des auteurs, illustrateurs ou artistes qui sont venus à Chef-Boutonne.

Des changements dans les services locaux

- Le **cabinet d'infirmières du « Sacré-Coeur »** est transféré depuis début septembre au n° 32, de la rue du Pont Supérieur (Tél : 05.49.29.85.66).

- **Cécile Brenet**, domiciliée aux Vaux, a repris son activité de **coiffeuse à domicile** (contact pour prise de rendez-vous : 05.49.29.38.81 ou 06.85.04.14.91).

- Depuis début septembre, la **pharmacie des Halles, située 24 Place Cail** est gérée par **Céline Dubreuil** (05.49.29.67.04).

Bientôt le relevé des compteurs d'eau



Les techniciens de Véolia passeront faire le relevé des compteurs d'eau du 16 au 27 novembre 2015. N'hésitez pas à leur demander leurs cartes professionnelles qui officialisent leur identité.

Infos municipales

- Lors du Conseil Municipal du 19 octobre, **les tarifs de la médiathèque pour 2016** ont été votés : Enfant, Etudiant, Demandeur d'emploi de la commune de Chef-Boutonne 1 € et Hors commune 3 €. Adulte (+ de 18 ans) : commune de Chef-Boutonne 6 € et Hors commune 10 €.
- Attention, la **cérémonie au Monument aux Morts**, aura lieu **exceptionnellement** cette année à **11h15**.
- Jany Rousseau, qui a démissionné pour raison de santé, est remplacée par Dominique Coirier au Conseil Municipal, Nicole Bettan au Conseil Communautaire et Jacqueline Loret, au CCAS.

Une nouvelle expo des sections du Foyer Culturel

Comme tous les 2 ans, une **exposition-vente** aura lieu à la salle d'expositions du château. Les sections d'activités manuelles, à l'exception de la section Poterie pour raisons techniques, vont vous dévoiler leurs œuvres réalisées par les adhérent(e)s. Une bonne idée, à l'approche de Noël pour trouver des cadeaux originaux. **Voir l'agenda (ci-dessous) pour les dates et les horaires. Entrée libre et gratuite.** A noter que la section « Brod'patch » souhaite remercier chaleureusement la personne anonyme qui leur a offert du tissu en grande quantité.

NOVEMBRE 2015

| | |
|-----------------------------|--|
| Vendredi 6 | Don du Sang - Ferme du Château - de 16h30 à 19h30 |
| Samedi 7 | Loto - PECH - Ferme du Château - à partir de 18h30 |
| Dimanche 8 | Bourse aux jouets - APE - Gymnase - de 10h à 17h |
| Mercredi 11 | Cérémonie au Monument aux Morts - 11h15 |
| Mercredi 11 | Loto - FC Boutonnais - Ferme du Château - 14h |
| Vendredi 13 | Théâtre - Scènes Nomades - Centre Culturel - 20h30 - (voir article) |
| Samedi 14 et Dimanche 15 | Expo Vente des sections Peinture sur Porcelaine, Encadrement et Pergamano du Foyer Culturel - Château de Javarzay - de 10h à 18h |
| Dimanche 15 | Assemblée Générale - Marchavec - Centre Culturel - 10h |
| Dimanche 15 | Séance gratuite de Cinéma pour les enfants « Hôtel Transylvania 2 - Amicale des Sapeurs Pompiers - Centre Culturel - 15h |
| Mardi 17 | Réunion thématique « Quel visage ... » - Centre Culturel - 20h30 - (voir article) |
| Jeudi 19 | Film « Planet D » et débat - Médiathèque - Centre Culturel - 20h30 - (voir article) |
| Vendredi 20 | Broyage des végétaux - Terrain, route de Gournay - de 9h à 14h - (voir article) |
| Samedi 21 et Dimanche 22 | Expo Vente des sections Brod'Patch, Couture et Tricot du Foyer Culturel Château de Javarzay - de 10h à 18h |
| Samedi 28 | Repas de chasse - ACCA - Ferme du Château - 20h |

DECEMBRE 2015

| | |
|-------------|---|
| Mardi 1er | Repas de fin d'année - La Source - Ferme du Château - 12h |
| Vendredi 4 | Sainte Barbe - Amicale des Sapeurs Pompiers - Centre Culturel - 19h |
| Samedi 5 | Téléthon - Vente de brioches sur le marché - de 9h30 à 12h30 |
| Samedi 5 | Cérémonie Monument aux Morts - FNAM - 17h |
| Dimanche 6 | Elections Régionales - 1er Tour |
| Dimanche 13 | Elections Régionales - 2ème Tour |
| Samedi 19 | Marché de Noël - Comité des Fêtes du Chef-Boutonnais et APE - Place Cail Toute la journée |

Un duo burlesque à Chef !

« Modestes propositions pour remédier à la trop forte croissance de la population mondiale » est le titre du spectacle proposé par le collectif associatif, en partenariat avec « Scènes Nomades » au Centre Culturel, le **vendredi 13 novembre à 20h30**. C'est sous la forme d'une **conférence illustrée** d'expérimentations que le démographe et son assistante vont **méthodiquement** développer leur thèse : trois solutions horriblement gaies pour remédier à la surpopulation. Le burlesque permet de parler du monde sans concessions, dans un mélange de cruauté, d'absurdité et de dérision. Le duo nous attrape par la farce pour mieux nous croquer.

Couleur à la une est distribué tous les deux mois et vous donne rendez-vous au mois de Janvier 2016. Il peut aussi être consulté sur le site internet communal : www.chef-boutonne.fr

Couleur à la une

N° 44
Novembre / Décembre 2015



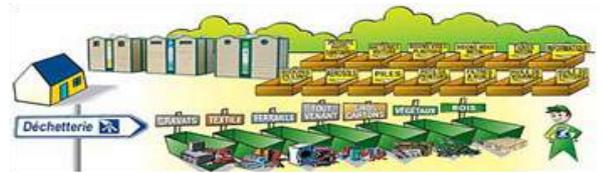
L'automne va bientôt laisser sa place à l'hiver. La commune continue fidèlement à vous informer de ce qui se passe chez nous.

Bientôt la 3^{ème} réunion thématique

La commune s'est engagée depuis 2014 à organiser périodiquement des réunions publiques pour débattre et échanger sur un thème particulier ; les deux premières ont eu pour thème « La gestion de l'eau » et « La gestion des espaces publics ». Cette fois et pour coller à l'actualité des collectivités, le thème sera « **Quel visage auront nos collectivités demain ?** ». En effet, différentes lois obligent ou incitent les communes ou communautés de communes à se regrouper. Pour quoi faire ? Sommes-nous tous concernés par ces réformes ? Et le plus important, qu'en pensent les citoyens ?

Votre avis nous intéresse. Nous souhaitons échanger sur ce sujet d'importance et dont les décisions vont façonner notre territoire pour les décennies qui viennent.

Cette réunion publique aura lieu **au Centre Culturel** (salle de cinéma), **le mardi 17 novembre à 20h30.**



Horaires d'hiver à la déchèterie

Nous vous rappelons que depuis le 1er octobre, les heures d'ouverture de la déchèterie route d'Aubigné ont changé (heures d'hiver). Désormais et jusqu'au 30 mars 2016, elle sera ouverte du **lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30** (fermetures les dimanches et jours fériés). Pendant ces heures d'ouverture, vous pouvez venir retirer gratuitement du compost.

Communauté de Communes du Cœur du Poitou : www.coeurdupoitou.com
ou au 05 49 29 83 93.

Transformation du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La Commune de Chef-Boutonne a lancé début 2015, la transformation de son Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour disposer d'un **document d'urbanisme plus contemporain**, mieux à même de définir le projet communal, tout en prenant en compte **la réglementation nationale et les enjeux du développement durable**.

L'objectif est de disposer d'un PLU opposable dans le courant de l'année 2017. En effet, à partir de cette date, le PLU deviendra le document de référence pour les autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager...). Il sera aussi **la feuille de route de la commune en matière d'aménagement et d'urbanisme pour les 10 prochaines années**.

La municipalité a souhaité associer les habitants à cette réflexion, dans le cadre d'une commission de suivi du PLU, comprenant 6 élus municipaux et 6 représentants de la population.

L'année 2015 a permis l'établissement d'un premier diagnostic du territoire, dans le cadre d'une démarche participative et partagée, avec l'organisation d'un diagnostic en marchant, d'ateliers participatifs au printemps dernier et récemment, en septembre d'une réunion publique.

L'année 2016 sera consacrée à **l'élaboration du projet communal**, pierre fondatrice du nouveau PLU, avec la définition des grandes orientations d'aménagement, d'urbanisme, de protection de l'agriculture, de préservation de l'environnement ou encore de valorisation du patrimoine.

Des réunions publiques seront encore organisées. Venez nombreux. Ce dossier concerne tous les Chef-Boutonnais et leur avenir.

Action « Broyage », et de 3 !

En broyant les végétaux on obtient des amendements de qualité et on favorise l'environnement. A l'automne dernier et au printemps, la commune a organisé une journée broyage. L'opération va être renouvelée, **le vendredi 20 novembre de 9h à 14h. Apportez vos branchages** au terrain communal, **route de Gournay** et un agent de la commune les y broiera. Vous repartirez avec vos broyats. Le même jour, il sera possible de récupérer de la terre.